

2024



**CAMP**  
**DE JOUR**  
VILLE DE LAVALTRIE

**GUIDE DU PARENT**



[ville.lavaltrie.qc.ca](http://ville.lavaltrie.qc.ca)



## MISSION DU CAMP DE JOUR

Fidèle aux intentions de la Ville de Lavaltrie de rendre accessible une offre de service de loisir variée, le camp de jour propose une programmation et des services d'animation diversifiés et de qualité, permettant à la jeune clientèle de participer à une multitude d'activités et de s'amuser dans un environnement sécuritaire.

## OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- > Offrir aux jeunes une expérience agréable en mettant l'accent sur la stimulation de leur développement social, émotionnel, intellectuel, physique et créatif, en compagnie d'un personnel qualifié.
- > Encourager une équité et un respect mutuel entre les différents groupes, en évitant toute discrimination à l'égard de l'âge, du sexe et de la culture de chacun.
- > Développer un environnement bénéfique pour les jeunes, en maintenant un dialogue ouvert entre eux, leurs parents et le personnel. Cet objectif est atteint à travers une coopération mutuelle de tous.

## ENCADREMENT ET FORMATION DU PERSONNEL

La Ville de Lavaltrie est fière de vous offrir un camp de jour conforme au cadre de référence pour les camps de jour municipaux. La certification de l'Association des camps du Québec (ACQ) constitue une marque de diligence, d'engagement et de crédibilité.

Tous les animateurs détiennent un diplôme DAFA, une formation de 8 heures en premiers soins ainsi qu'une formation d'enrichissement.



Les animateurs qui travaillent en intégration possèdent également une formation en accompagnement en camp de jour.

RATIO 2024		
Groupe	Animateur	Nombre d'enfants
Maternelle 4 ans	1	8
5-6 ans / 7-8 ans / 9-12 ans	1	15

## LIEUX FRÉQUENTÉS PAR LE CAMP

Cet été, vos enfants passeront une grande partie de leur temps à l'extérieur ! En plus du site de camp, les groupes auront l'occasion de se rendre en navette dans des endroits tels que le parc Gérard-Lavallée, le Complexe aquatique Desjardins et le Boisé du Chemin du Roy.



## HORAIRE

Le camp de jour est accessible du 1<sup>er</sup> juillet au 16 août.

> Accueil des enfants, entre 6 h 30 et 9 h

> Activités du camp de jour, de 9 h à 15 h 30

> Départ des enfants, entre 15 h 30 et 18 h

## SITE DU CAMP

ÉCOLE SECONDAIRE DE LA RIVE  
60, rue Douaire-De Bondy, J5T 1K7

## ABSENCES ET PRÉSENCES

Vous n'avez pas à nous aviser si votre enfant s'absente pour une journée complète au camp.

**Les présences sont prises tous les matins et les après-midis.**

## PROCÉDURE D'ACCUEIL

Le site comprend une aire d'accueil. À votre arrivée, vous devez mentionner la présence de votre enfant à la table d'accueil. Un animateur ira ensuite reconduire votre enfant à son groupe, si celui-ci ne connaît pas le chemin.

Veillez prévenir la personne à la table d'accueil si vous devez récupérer votre enfant plus tôt afin qu'elle puisse prendre les dispositions nécessaires pour que votre enfant soit prêt à l'heure de votre arrivée. À moins d'indications contraires, veuillez vous présenter à l'accueil et composer le numéro de téléphone affiché. Veuillez noter que seules les personnes autorisées, mentionnées dans le formulaire d'inscription, pourront récupérer votre enfant.

**Les parents ne sont pas admis sur le site du camp de jour.**

## STATIONNEMENT

En raison de l'achalandage dans les heures de pointe (début de matinée et fin d'après-midi), il est possible que le stationnement se remplisse rapidement. Nous vous demandons d'être prudent et de **RALENTIR CHAQUE FOIS QUE VOUS ENTREZ OU SORTEZ** du stationnement.



## PÉNALITÉ DE RETARD

Après 18 h, une pénalité de 5 \$ par enfant vous sera facturée, pour chaque tranche de 15 minutes de retard.

## PROCÉDURE DE DÉPART

La table d'accueil sera ouverte aux parents à 15 h 30 afin de laisser le temps aux groupes de se préparer pour le service de garde.

Au départ de votre enfant, vous serez invité à présenter une **pièce d'identité avec photo**. Il s'agit d'une mesure préventive pour s'assurer que chaque enfant quitte avec une personne autorisée.

Seules les personnes autorisées\*, inscrites dans le formulaire d'inscription, peuvent venir chercher votre enfant. Dans le cadre de la soirée d'information ou de la 1<sup>re</sup> journée de camp, vous serez invités à vérifier et confirmer cette information.

\*Veuillez indiquer par écrit et aviser un responsable de site si une autre personne, autre que celles déjà autorisées, doit venir chercher votre enfant, au [campdejour@ville.lavaltrie.qc.ca](mailto:campdejour@ville.lavaltrie.qc.ca).

## DÉPART SEUL OU À VÉLO

Si vous autorisez votre enfant à quitter le camp de jour à pied ou à vélo, veuillez remplir une feuille d'autorisation confirmant votre accord et nous en informer par courriel à [rds@ville.lavaltrie.qc.ca](mailto:rds@ville.lavaltrie.qc.ca).

Cette feuille d'autorisation parentale est disponible sur demande à la réception du camp de jour.



## CHANDAIL DE CAMP

Il vous est possible d'acheter un chandail souvenir du camp au coût de 15 \$, en composant le 450 586-2921, poste 2327. L'achat du chandail n'est pas obligatoire.

## CODE VESTIMENTAIRE

Les enfants devront porter des vêtements confortables et adaptés pour courir sur le gazon, jouer dans le sable, s'asseoir par terre, etc. Il est fortement recommandé de porter un short ou un bermuda ainsi qu'un chandail à manches courtes. Il est également conseillé de porter des sandales de sport avec des attaches à l'arrière et/ou des espadrilles. Si votre enfant doit passer une journée à la piscine, il lui est possible de porter son maillot de bain sous ses vêtements.

N.B. Le port de chaussures à talons hauts, sandales (sans attaches), robes, jupes et/ou bijoux encombrants est **interdit**.

## BOÎTE À LUNCH

Afin d'avoir de l'énergie toute la journée, il est recommandé de faire des lunchs équilibrés, incluant tous les groupes alimentaires. Voici un site Internet qui vous donnera des idées pour les lunchs de vos enfants: [bit.ly/MAPAQ-lunch-sante](https://bit.ly/MAPAQ-lunch-sante).



**Il n'y a ni réfrigérateur ni micro-ondes sur le site.** Nous vous conseillons donc d'insérer un bloc réfrigérant dans la boîte à lunch ou de congeler une petite boîte de jus à l'avance. Aussi, un lunch froid devrait être priorisé, mais les thermos sont acceptés. En cas d'oubli, nous communiquerons avec vous afin que vous puissiez venir porter le repas de votre enfant.

Attention: Par mesure de sécurité et de prévention envers les enfants qui souffrent d'allergies, aucune arachide, noix ou nourriture à base de ces aliments ne seront tolérées sur le site des activités du camp de jour.



## SAC À DOS

Votre enfant devra apporter un sac à dos avec fermeture contenant :

- > Un maillot de bain ;
- > Une serviette de plage ;
- > Une bouteille de crème solaire (l'enfant doit avoir mis de la crème solaire avant d'arriver au camp le matin) ;
- > Un chapeau ou une casquette ;
- > Des vêtements de rechange.



## INTERDITS

Les jouets, les jeux et les appareils électroniques, y compris les téléphones cellulaires.

## MÉDICAMENTS ET ALLERGIES

Si votre enfant prend des médicaments, souffre d'allergies ou autre, vous devrez aviser le responsable de site afin que nous puissions intervenir adéquatement et au besoin, remplir un formulaire d'autorisation médicale.

N.B. Veuillez également à ce que ces renseignements soient bien inscrits au dossier de votre enfant, accessible via le site Web des inscriptions.

## PISCINE ET BAIGNADE

Chaque semaine, les groupes bénéficient d'au moins une période de piscine au parc Gérard-Lavallée. À tout moment, une surveillance est effectuée conjointement par l'équipe d'animation et celle des sauveteurs.

Chaque enfant devra faire un test de nage, supervisé par un sauveteur, afin de vérifier s'il doit porter un vêtement de flottaison individuel (VFI).

Deux couleurs de bracelets seront remis aux enfants cet été :

- > Bracelet vert : Ne nécessite pas de VFI
- > Bracelet orange : VFI obligatoire dans la partie profonde de la piscine
- > Aucun bracelet : VFI obligatoire dans la piscine

Il est important de ne pas retirer le bracelet dans le but d'assurer la sécurité des jeunes à la piscine. Les enfants qui n'auront pas de bracelet porteront le VFI.

Pour ceux qui doivent porter un VFI, deux options s'offrent à vous :

- > Apporter un VFI de la maison (doit être identifié)\* ;
- > Prendre un VFI à la piscine (le nombre de VFI disponible à la piscine est limité et ils sont assujettis à un temps de désinfection après chaque utilisation).

\*Le VFI identifié au nom de votre enfant pourra rester au camp de jour toute la semaine ou être rapporté à la maison chaque soir.



## SORTIES

Les sorties sont offertes à la carte aux enfants qui ont complété leur maternelle 5 ans, jusqu'à 12 ans. Avant chaque sortie, un mémo sera envoyé par courriel aux parents des enfants inscrits, afin de fournir des informations détaillées sur la sortie et ce que leur enfant devra apporter.

**Le port du dossard est obligatoire à toutes les sorties.** Le matin de la sortie, un dossard sera remis à votre enfant, dès son arrivée, et il devra le porter toute la journée. Au retour de la sortie, le dossard sera récupéré par les animateurs. Les enfants qui ne sont pas inscrits aux sorties participeront à une journée régulière au camp.

N.B. Par souci d'équité pour tous les jeunes, il est interdit d'apporter de l'argent pour s'acheter un repas ou des friandises.



## CRÈME SOLAIRE

Comme mentionné dans le formulaire d'inscription, **si vous en avez donné l'autorisation**, nous donnons le droit à l'animateur de votre enfant de lui fournir de l'aide pour l'application de la crème solaire. L'application de la crème solaire se fait en présence d'un autre animateur **EN TOUT TEMPS**.

## FORMATION DES GROUPES

Les groupes seront formés chaque semaine, en fonction de l'âge des enfants inscrits au camp. **Aucun changement de groupe ne sera autorisé.**

## OBJETS PERDUS

Un endroit est prévu à cet effet à l'accueil du site. N'oubliez pas d'identifier les objets de votre enfant pour qu'ils soient facilement repérables. La Ville conserve les objets perdus une semaine suivant la fin du camp, au Service des loisirs, de la culture et des relations à la communauté. Dépassé ce délai, les objets non réclamés seront donnés à un organisme.

N.B. La Ville de Lavaltrie ne peut être tenue responsable des vols ou des objets perdus.

## MESURES DISCIPLINAIRES

Le camp de jour possède un **code de vie** que tous les enfants doivent obligatoirement respecter. Le code de vie ainsi que les mesures disciplinaires ont pour objectif de permettre à l'ensemble des enfants du camp de passer un bel été, de profiter au maximum des activités et de pouvoir **S'AMUSER** en toute sécurité.

**Les parents ou tuteurs des enfants qui ne respectent pas ce code en seront avisés.** Lors d'une problématique nouvelle ou persistante, les parents et/ou tuteurs ainsi que l'enfant peuvent être invités à une rencontre avec le responsable de site à l'intervention et/ou la coordonnatrice. Cette rencontre a pour but d'identifier les problèmes et de trouver des solutions pour y mettre un terme.

La Ville se réserve le droit d'expulser un enfant du camp de jour s'il commet un geste grave ou si aucune amélioration de son comportement n'est observée à la suite d'un signalement aux parents. Dans ce cas, vous serez remboursé au prorata du nombre de semaines de participation au camp. De plus, l'enfant ne pourra réintégrer le camp de jour pour le reste de l'été.

Un enfant présentant un comportement inapproprié peut se voir refuser la participation à une activité. Selon la gravité du problème, des mesures disciplinaires peuvent s'appliquer.

# RESPONSABLES DE SITE

[rds@ville.lavaltrie.qc.ca](mailto:rds@ville.lavaltrie.qc.ca)



**\*\*ATTENTION\*\*** Les cellulaires des responsables de site seront fonctionnels uniquement du 1<sup>er</sup> juillet au 16 août et du lundi au vendredi, de 6 h 30 à 18 h.

## LE SERVICE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DES RELATIONS À LA COMMUNAUTÉ

ACCUEIL | 450 586-2921, option 4, poste 0 | [campdejour@ville.lavaltrie.qc.ca](mailto:campdejour@ville.lavaltrie.qc.ca)



**ADRIEN COURCHESNE**  
COORDONNATEUR AUX LOISIRS  
450 586-2921, poste 2236  
Cell. : 450 368-4855  
[campdejour@ville.lavaltrie.qc.ca](mailto:campdejour@ville.lavaltrie.qc.ca)



**JOSÉE PERREULT**  
CHEF DE DIVISION LOISIRS ET SOUTIEN  
À LA COMMUNAUTÉ  
450 586-2921, poste 2237  
[jperreault@ville.lavaltrie.qc.ca](mailto:jperreault@ville.lavaltrie.qc.ca)

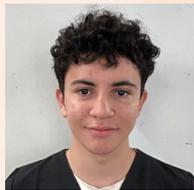
# ANIMATEURS ET ANIMATRICES



**ATCHOUM**



**AZURE**



**BLEUËT**



**CAPUCINE**



**CHEETOS**



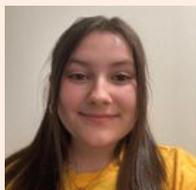
**COCONUT**



**CONFETTIS**



**CROCS**



**CREVETTE**



**CUPCAKE**



**DÉCIBEL**



**FROOT LOOPS**



**GAUFRETTE**



**HAKOUNA**



**HIBISCUS**



**KALALOU**



**KETCHUP**



**KIWI**



**KOALA**



**LE FRISÉ**



**LIEBIE**



**LOLLIPOP**



**LUCIOLE**



**LUCKYCHARMS**



**LUMA**



**MANDOLINE**



**MEEKO**



**MINNIE**



**MONACO**



**MOUTON**



**MUSHU**



**NALA**



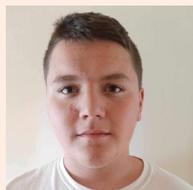
**NUAGE**



**OLAF**



**ORÉO**



**PINGOUIN**



**PUMBA**



**PUMPKIN**



**SAPHIR**



**RAIPONCE**



**RATON**



**SATURNE**



**SAUTERELLE**



**SIMILI**



**SOLEIL**



**SPYRO**



**TACOS**



**TOURNESOL**



**VANILLE**

